

Nivernais central → Villes et villages

POISEUX

Christelle & Guenael
LE BRIS
vous invitent...

LUNDI FÉVRIER 9
de 8h30 à 12h00

BAR RESTAURANT
"AUBERGE DE LA POSTE"
à POISEUX

...pour jouer et gagner
de nombreux **lots!**

en partenariat avec
le journal du centre

URGENCES

POMPIERS
18

SAMU
15

GUÉRIGNY

GENDARMERIE
03.86.90.97.80.

MÉDECIN
Composer le 15.

PHARMACIE
Contacter le 3237 (0,34 € la minute).

INFIRMIÈRES
Mmes Curay, Gobet, Laloue et Laurent-Masseron, 03.86.37.03.77 ; Caroline Cortier, 03.86.69.28.63.

PRÉMERY

GENDARMERIE
03.86.68.12.32.

MÉDECIN
Composer le 15.

PHARMACIE
Contacter le 3237 (0,34 € la minute).

INFIRMIÈRES
Cabinet Céline Charbonnot et Emilie Richard, 03.86.23.95.19 ; Cabinet Isabelle Foltier, Marie Roussy et Anne-Sophie De Brauer, 03.86.57.23.74, 06.75.59.78.26.

VÉTÉINAIRE
Dr Brunet, 03.86.68.10.94.

AMBULANCE ET POMPES FUNÈRES

Mussier, 03.86.68.11.98.

SAINT-BENIN-D'AZY

GENDARMERIE
03.86.58.40.74.

MÉDECIN
Composer le 15.

PHARMACIE
Contacter le 3237 (0,34 € la minute).

INFIRMIÈRES
Croix-Rouge, 03.86.58.41.87 ; libérales, 03.86.58.98.74 ; cabinet infirmier fermetols, 03.86.37.32.98.

VÉTÉINAIRE
Cabinet, 03.86.58.41.16.

AMBULANCE
Composer le 15.

SAINT-SAULGE

GENDARMERIE
17 ou 03.86.58.30.15.

MÉDECIN
Composer le 15.

PHARMACIE
Contacter le 3237 (0,34 € la minute).

INFIRMIÈRES
Cabinet Fzailine et Vanhoutte, 03.86.36.67.03.

VÉTÉINAIRE
Dr Glorieux, 03.86.58.34.23.

AMBULANCE
Composer le 15. ■

SAINT-BENIN-D'AZY

Arcolia avance à grandes enjambées

Les membres de l'association Arcolia qui accueille les artisans, les commerçants, les prestataires de services et les professions libérales de la commune, se sont retrouvés pour leur assemblée générale annuelle ordinaire qui présentait un ordre du jour extrêmement chargé.

Deux nouveaux adminis-



ASSOCIATION. Regroupement des principaux administrateurs autour de Jérôme Tardivat, président.

UN CHIFFRE

35

Le nombre d'adhérents à Arcolia, ce qui représente la majeure partie des acteurs économiques de la commune. ■

trateurs ont été votés : MM. de Faverges et Pesant ; la lecture et la validation du règlement intérieur ont été faites ; un logo représentant Arcolia a été choisi et il a été décidé la création d'un site internet.

Projets en cours : mise en place d'une "carte privilège" pour les commerçants à destination de leurs clients ; en partenariat avec la commune et la Communauté de communes des Amognes, amélioration et renforcement de

la signalétique des différents commerces, services, entreprises, professions libérales... dans divers endroits stratégiques de la commune sont à l'étude ; participation au corso du comice rural 2015 et présentation par Jean-Luc Gauthier, maire, du service d'aide au transport mis en place pour les personnes âgées ou isolées, son financement et son partenariat avec le centre socio-culturel des Amognes.

Les adhérents d'Arcolia comptent s'investir humainement sur ce dernier projet. ■

Pratique. E-mail : arcolia58270@orange.fr - siège social de l'association, 1 place de la République à Saint-Benin-d'azy.

MONTIGNY-AUX-AMOGNES

Le comité des fêtes sur sa lancée

Le comité des fêtes local a tenu son assemblée générale. Une vingtaine de habitants avaient répondu présent à l'invitation du président sortant, Robert Guenet.

Cette réunion a été l'occasion pour lui de dresser le bilan des manifestations réalisées dans la commune au cours de l'année passée. Les comptes de l'association ont été approuvés.

Le président a alors demandé aux volontaires pour un nouveau mandat de bien vouloir se présenter.

L'élection du nouveau bureau a eu lieu immédiatement et c'est sans surprise que Robert Guenet, Christian Lefèvre, Chantal Virlojeux et Jean-Claude Pédelat ont été recon-



UNION. Les membres du comité des fêtes entourent le président, Robert Guenet.

duits dans leur poste respectif : président, vice-président, trésorière et secrétaire. Bernadette Doucet, quant à elle, a été élue commissaire aux comptes.

Agenda des manifestations à venir dans la commune. Roulées de Pâques, le 28 mars ; vide-greniers en semi-nocturne, le 6 juin (de 14 h à 22 h) ; di-

ner dansant avec feu d'artifice, le 13 juillet à partir de 20 h ; tournoi de pétanque, le 13 septembre ; tournoi de belote, le 7 novembre et marché de Noël, le 20 décembre. ■

PRÉMERY

LA VIE DES CLUBS

HANDBALL ■ Finale de district

Une finale de handball benjamines et benjamins du district du Haut-Nivernais s'est déroulée mercredi après-midi, à la salle des sports. En tout, six équipes de collégiens étaient en lice.

Le championnat des benjamines a réuni trois équipes : deux de Château-Chinon et une de Clamecy. Chez les benjamins, Clamecy, Château-Chinon et Prémercy ont présenté chacun une équipe.

Les rencontres se sont déroulées sous forme de mini-matches de deux fois 8 minutes, avec l'arbitrage de collégiens arbitres officiels, le tout supervisé par les enseignants d'EPS des trois établissements concernés.

Les deux premiers de chaque groupe disputeront la finale interdistricts contre Val-de-Loire mercredi 11 février, à Pouilly-sur-Loire. ■

SAINT-VALENTIN. Le Clair de Lune propose une soirée spéciale Saint-Valentin, samedi 14 février, avec repas à partir de 19 h 30, et soirée dansante à partir de 22 h 30. Réservations (avant le 10 février) au 06.32.61.23.83 ou au 03.86.36.76.29. ■

Définir et prévenir le harcèlement

Dans son secteur jeunesse, le centre socioculturel intercommunal Pierre-Melot (CSI) essaye de travailler au maximum le volet prévention. Pour toucher un maximum de ces jeunes, le CSI travaille avec le collège.

Angélique Jouannin, du BIJ, accompagnée de Sébastien Panis du CSI, sont intervenus auprès des collégiens de 4^e.

Après la diffusion d'un court-métrage, l'intervention s'est continuée sur le mode interactif.

Le harcèlement peut provenir de différentes sources :



PRÉVENTION. Les collégiens de 4^e ont suivi avec intérêt l'intervention du BIJ et du centre socioculturel sur le harcèlement sous toutes ses formes, mais aussi ses implications de tous ordres.

verbal, physique, psychique et maintenant par cyberspace. Mais rien n'est jamais innocent et les collégiens ont pu mieux appréhender leurs droits mais aussi leurs devoirs dans ce débat autour d'un sujet de société sensible.

L'action auprès des jeunes continuera avec une intervention sur le bien-être et le mal-être, cette fois pour les collégiens de 5^e. En avril, un échange est également prévu, cette fois à destination des parents. ■